

UGC PRÉSENTE
UNE PRODUCTION MIZAR FILMS

KAD
MERAD

SAMIR
GUESMI

RENELY
ALFRED

LA MÉLODIE

UN FILM DE RACHID HAMI



avec SLIMANE DAZI, TATIANA ROJO, MATHIEU SPINOSI, JEAN-LUC VINCENT, GUY LAURENT, VALÉRIE ZENATTI, RACHID HAMI, JÉRÔME ALMERAS, JOËLLE HACHE, BRUNO BOULAIS, LAURENT POIRIER, ÉRIC TISSERAND, HÉLÈNE LELARDOUX, ARNAUD ROLLAND
scénario de JUSTINE LECOQ, ADÉLAÏDE MAUVERNAY, réalisation de RACHID HAMI, production MIZAR FILMS, coproduction UGC / FRANCE 2 CINÉMA / LA CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS
avec la participation de CANAL+ / OCS / FRANCE TÉLÉVISIONS / C8 avec la participation du CNC / FONDS IMAGES DE LA DIVERSITÉ - COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES avec le soutien de LA SACEM tous droits d'exploitation UGC



Un film émouvant sur la transmission et le partage de l'art au-delà des différences sociales



LA MÉLODIE

AU CINÉMA LE 8 NOVEMBRE

À bientôt cinquante ans, Simon est un violoniste émérite et désabusé. Faute de mieux, il échoue dans un collège parisien pour enseigner le violon aux élèves de la classe de 6^{ème} de Farid. Ses méthodes d'enseignement rigides rendent ses débuts laborieux et ne facilitent pas ses rapports avec des élèves difficiles. Arnold est fasciné par le violon, sa gestuelle et ses sons. Une révélation pour cet enfant à la timidité malade. Peu à peu, au contact du talent brut d'Arnold et de l'énergie joyeuse du reste de la classe, Simon revit et renoue avec les joies de la musique. Aura-t-il assez d'énergie pour surmonter les obstacles et tenir sa promesse d'emmener les enfants jouer à la Philharmonie ?

La lettre du réalisateur, **RACHID HAMI**

Chers enseignants, chers musiciens,

Les thèmes de la culture et de l'école font partie intégrante de ma vie. Ainsi, lorsque mon scénariste m'a parlé d'enfants des quartiers pratiquant la musique classique, l'idée d'en faire un film de cinéma m'a semblé naturelle, proche de moi et de mon histoire.

J'ai alors suivi différents programmes d'éducation musicale et orchestrale. La matière cinématographique s'est constituée au fil de mes observations.

Dans LA MÉLODIE, j'ai souhaité raconter une histoire en mettant en lumière la mission des dispositifs d'éducation musicale : faire découvrir un instrument à des enfants qui n'ont pas accès à de telles activités. Grâce à une pratique soutenue de l'art musical en groupe, ils apprennent à travailler ensemble et à persévérer pour mener à bien un projet de grande ampleur : monter un orchestre et se produire en public. Une occasion de se dépasser et de se révéler à travers un art.

Inspiré de plusieurs dispositifs, ce film prend des libertés avec les réalités concrètes pour mieux défendre cette idée universelle que les actions culturelles auprès des enfants peuvent devenir un véritable vecteur social, enrichir leurs vies et susciter de grandes espérances.

J'espère que vous aurez plaisir à découvrir ce film, tout comme nous avons eu plaisir à le faire.



#LaMélodie

Il est possible d'organiser une séance de cinéma pour votre établissement ou votre association.
Pour toute information sur l'organisation de projections groupées : cpasero@parenthesecinema.com

ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR RACHID HAMI

Révéler des enfants par la pratique d'un instrument de musique

D'où venez-vous, Rachid Hami ?

Je suis né en Algérie en 1985 et, à 8 ans, pour échapper à la guerre civile, nous avons emménagé, ma mère, mes frères et moi, dans un quartier de Pierrefitte-sur-Seine, en banlieue parisienne. Parce qu'elle avait fait des études, notre mère nous a inculqué la valeur de l'école et de la culture. La musique, le cinéma, l'écriture nous ont ainsi nourris et aidés à sortir un peu de nos cités. Mon frère a fait Sciences-Po, il est entré à Saint-Cyr, et moi je me suis lancé dans le cinéma.

Comment est né le projet de La Mélodie ?

Une nuit, mon scénariste, Guy Laurent, m'a appelé pour me dire qu'il venait de voir un documentaire sur des gamins qui faisaient de la musique classique dans les quartiers. Guy a tout de suite pensé à moi pour réaliser un film sur ce sujet. Il y avait en effet une résonance entre ce que faisaient ces enfants et mon parcours personnel. J'ai donc pris contact avec les responsables de Démos - un programme d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale développé par la Philharmonie de Paris - sur lequel portait ce documentaire et ils m'ont ouvert leurs portes. Parallèlement, je me suis intéressé aux classes orchestres, chapeautées par l'Education Nationale. De Gennevilliers à Paris en passant par Asnières, j'ai commencé à nouer des liens avec ces gamins. Au fur et à mesure que je les observais dans leur travail avec leur professeur, une histoire s'est créée dans ma tête. Un garçon qui jouait du violon rencontré à Belleville m'a inspiré pour le personnage d'Arnold.



Où avez-vous trouvé les enfants ?

Nous avons procédé à des castings sauvages dans les environs du quartier de la Place des fêtes, dans le XIX^e arrondissement de Paris, où se déroule l'histoire. Et moi, je passais mes week-ends à rencontrer les jeunes candidats potentiels et leurs parents. Très vite, j'ai compris que plus que les personnages, je recherchais des personnalités.

Les avez-vous dirigés de la même manière que les adultes ?

C'était essentiel, car pour les filmer dans ce qu'ils avaient de plus sincère, j'avais besoin qu'ils me laissent accéder à leur âme et à leur sensibilité. Pour qu'un gamin vous ouvre son cœur, il ne faut pas le considérer comme un singe savant, mais lui parler comme à une personne : un rapport de confiance, de bienveillance, d'amour même, doit s'installer. Ce sont des enfants coriaces et ils ne m'ont pas facilité la tâche ; la plupart étaient très dissipés. Il m'est arrivé d'en exclure du plateau pendant un ou deux jours. Ça les choquait, car le film était important pour eux alors, quand ils revenaient, ils se donnaient à fond. Au final, ils m'ont touché en plein cœur, car ils m'ont offert beaucoup d'eux.

Il y avait une résonance entre ce que faisaient ces enfants et mon parcours personnel.

L'idée n'était donc pas de coller avec la réalité d'un programme en particulier ?

Non, car ces initiatives, qu'elles soient gérées par l'Education Nationale ou la Philharmonie de Paris, visent un but commun : permettre aux enfants des quartiers de s'émanciper à travers la musique classique. Et ce qui m'intéressait ici n'était pas tant la finalité du projet, mais le parcours que suivent ces gamins, leur travail au quotidien et la façon dont ils peuvent se révéler.

À quel moment Kad Merad est-il arrivé sur le projet ?

À l'écriture, je n'avais pas d'acteurs en tête pour incarner Simon. Quand est venu le temps du casting, j'ai rencontré plusieurs comédiens. Ce qui m'a frappé chez Kad, c'est l'humanité qui se dégage de lui. Immédiatement, une complicité s'est créée entre nous : comme moi, c'est un homme rigoureux, un bosseur amoureux du cinéma. Avec lui, je voulais travailler le rôle d'une manière bien précise. Si, dans le film, il a les cheveux et la barbe rasés, ce n'est pas anodin : ce qui m'intéressait c'était que l'image publique de Kad Merad passe derrière le personnage de Simon pour rétablir un certain équilibre entre les acteurs professionnels et les amateurs.

Ces initiatives visent un but commun : permettre aux enfants des quartiers de s'émanciper à travers la musique classique.

Y avait-il, parmi les acteurs, des joueurs de violon ?

Aucun. Nous partions de loin. Tout le monde me disait que c'était infaisable, qu'on ne créait pas des musiciens en quatre mois, mais je voulais que les enfants vivent la même expérience que leurs personnages. Ils ont donc beaucoup travaillé : au début, ils avaient deux petites heures de cours par semaine puis on a mis un coup d'accélérateur pendant la préparation pour faire en sorte qu'ils acquièrent le niveau de fin de première année. Et lorsqu'ils ont réalisé, à la première répétition de Shéhérazade, qu'ils étaient prêts, leur fierté n'en était que multipliée.

Avez-vous laissé place à l'improvisation ?

Bien sûr. Nous avons demandé à une répétitrice de travailler avec les enfants sur le scénario pour qu'ils intègrent parfaitement la nature de leur personnage et leur place dans l'histoire. Une fois que c'était bien acquis, je m'attelais à déconstruire ce qui était écrit pour retrouver, sur le plateau, une certaine fraîcheur et plus de naturel. D'autant qu'au fur et à mesure, je me nourrissais beaucoup de leurs difficultés, de leurs histoires personnelles et de ce qu'ils vivaient ensemble sur le tournage.

Comment avez-vous procédé pour la composition de la musique du film ?

La première bande-originale que Bruno Coulais avait composée était très riche, très belle, mais elle sentimentalisait un peu le propos et ne correspondait justement pas à la sobriété recherchée. Bruno s'est donc inspiré de Bach pour les partitions, mais au lieu de les faire jouer au violon ou au piano, il a opté pour les marimbas dont le son, très léger, nous ramenait au conte.

ENTRETIEN AVEC KAD MERAD

« Je me devais d'être suffisamment crédible pour qu'on ne mette jamais en doute les talents de musicien de Simon »

Qu'est-ce qui vous attirait dans ce projet ?

L'idée de faire exister ce personnage était un défi que je voulais relever car il m'obligeait à repousser mes limites. Il y avait un double challenge ici : l'apprentissage du violon et l'interprétation d'un personnage doté d'un caractère aussi éloigné du mien. De ce point de vue, Simon est presque mon opposé. Par ailleurs, il y avait un gros travail technique à effectuer avec le violon. Je me devais d'être suffisamment crédible pour qu'on ne mette jamais en doute les talents de musicien de Simon et le fait qu'il soit le professeur. J'ai donc été coaché par David Nolin, trois heures par semaine. Le fait d'être moi-même musicien m'a aidé pour la rythmique et la lecture des notes, mais le violon est un outil à part, il a un langage qui ne ressemble à aucun autre instrument.

Si Arnold se révèle à l'aise avec le violon, c'est parce qu'il a de l'instinct. Cette qualité est-elle aussi nécessaire pour être un bon acteur ?

Moi je ne marche qu'à ça. L'expérience du métier et le fait de mieux se connaître donne des clés mais, au final, cela reste toujours instinctif. Cela me permet de sortir des choses inattendues. Rachid garde une place pour cela : il vous emmène là où il veut tout en respectant ce que vous êtes. Ce n'est pas le cas de tous les réalisateurs. Or quand on décide de faire d'un acteur une marionnette, bien souvent, ça ne fonctionne pas.

Comment avez-vous travaillé avec les enfants ?

C'était spécial car ce ne sont pas des petits gars qui font semblant. Ce qu'ils sont dans le film, ils le sont vraiment (voire même beaucoup plus) dans la vie. Comme on ne les félicite jamais, ils ont le sentiment d'être en permanence dans l'échec et ont une rage en eux qui se lit dans leurs yeux. Rachid Hami était incroyable avec eux et j'étais impressionné par son aptitude à maîtriser à la fois son travail technique et la relation avec les enfants. Comme un grand frère des quartiers, il savait gérer les scènes de violence entre eux. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis de vivre aussi beaucoup de moments joyeux et tendres. Une magie s'opère souvent avec les enfants et c'est ce qui a donné des scènes très émouvantes. J'espère de tout cœur que ce film pourra les aider et leur donner confiance en eux car ces gamins manquent de reconnaissance. Renély Alfred, par exemple, qui incarne Arnold, m'a dit qu'il aimerait bien poursuivre l'apprentissage du violon. Vu le don qu'il a, je suis certain que s'il continue, il pourra devenir un grand violoniste !



ENTRETIEN AVEC LAURENT BAYLE, DIRECTEUR DE LA PHILHARMONIE DE PARIS

En quoi le projet cinématographique de Rachid Hami vous intéressait-il ?

À la lecture du scénario, j'ai constaté que l'histoire de LA MÉLODIE se rapprochait un peu de nos préoccupations et j'ai pensé qu'un film de cinéma pourrait sensibiliser d'autres personnes à notre projet. Lorsque nous avons créé des orchestres d'enfants dans des quartiers défavorisés relevant de la politique de la ville, les enjeux sociaux et sociétaux étaient les mêmes que ceux abordés dans le film. Or, ces enjeux me semblent être prioritaires pour renforcer certaines unités dans notre pays.

L'initiative à laquelle répond le personnage de Kad Merad dans le film est-elle fidèle au programme Démos que vous développez à la Philharmonie de Paris ?

Pour des raisons de narration, l'expérience vécue par les personnages ne pouvait pas reproduire exactement notre modèle. Démos est un programme initié en 2010 comprenant un encadrement musical et un encadrement social qui s'applique à l'échelle d'une ville. Nous demandons à nos musiciens d'orchestre d'apprendre des pédagogies innovantes (associant expression corporelle et apprentissage collectif) et d'aller sur le terrain pour transmettre leur art à des enfants de 8 à 12 ans, quatre heures par semaine. Parallèlement, nous demandons aux travailleurs sociaux de libérer des espaces pour que nos répétitions puissent se dérouler dans la structure sociale que l'enfant a l'habitude de fréquenter. Dans LA MÉLODIE, tout se passe dans le cadre de l'école et Simon Daoud porte les deux casquettes de prof et de travailleur social. Mais la pédagogie est la même : après avoir prêté (souvent même donné) aux enfants un instrument, nous leur faisons découvrir la musique directement par la pratique (qui procure le plus de plaisir) pour en venir, ensuite, au solfège. Et le travail accompli débouche sur une reconstitution finale, dans une salle de concert aussi prestigieuse que la Philharmonie de Paris.

Si je réussis à démontrer que des enfants issus de quartiers défavorisés sont aptes à relever des défis comme celui lancé par Démos, cela prouvera aux gens que la musique classique parle à tous.

Quelles sont les vertus de l'usage d'un instrument pour l'enfant ?

L'instrument a plusieurs valeurs. En imposant la coordination entre la gauche et la droite, il est d'abord un très bon vecteur de développement cognitif. Un enfant agité pourra ainsi apprendre à se poser. Par ailleurs, l'ensemble musical invite à découvrir le collectif. Il oblige à une certaine attention et à une écoute. Enfin, si l'instrument peut être considéré comme le prolongement du corps humain, c'est aussi un objet qu'il faut dompter. Quand l'enfant réalise qu'il arrive à produire des sons, cela lui donne une certaine confiance en lui, une fierté même.

Vous œuvrez depuis de longues années à la démocratisation de la musique classique. Comment menez-vous ce combat ?

C'est une problématique assez complexe. Le modèle est ancien, historique, et révèle des usages extrêmement conservateurs. Au mot « classique » sont associés les mots « savant » ou « élite » et cela a tendance à mettre à l'écart une partie de la population. Si les jeunes préfèrent le hip hop à Beethoven, c'est parce que la société, pensant que ce n'est pas pour eux, ne leur offre pas de représentation accessible de la musique classique. Pour remédier au problème, il faut ouvrir les salles de concerts classiques à d'autres formes de musique comme le jazz ou l'électro et imaginer des événements comme les concerts du week-end qui permettent aux spectateurs d'être partie prenante. C'est ce que nous faisons à la Philharmonie de Paris. La question principale à se poser est de savoir : Que sera la musique classique dans 30 ou 50 ans ?

Si l'on suit le modèle américain et que les états deviennent moins forts, l'enseignement de la musique classique et d'autres matières jugées élitaires seront sacrifiées au profit de ce qui est basique pour apaiser les tensions dues aux inégalités. Pour échapper à cela, il faut initier les enfants à la musique classique dès leur plus jeune âge. Ce ne sera plus considéré comme une niche mais comme quelque chose de naturel. Mais lorsqu'on voit le peu d'intérêt que porte la classe politique (considérée comme une élite) à la musique, on réalise que le mal est assez profond. Il faudra faire un travail volontariste, presque militant, dans ce domaine pour que les choses s'améliorent. Et comme il relève de la nation, chacun devra prendre sa part.

Quelques jours après son élection, Emmanuel Macron a assisté à un concert donné par les orchestres Démos à la Philharmonie de Paris. Ce signe fort vous permet-il d'espérer que des moyens seront mis en place pour donner accès à tous à la musique classique ?

En 2010, j'ai modestement créé quatre orchestres et trois ans après, nous avons doublé ce chiffre. Après les attentats, nous sommes passés à trente. La réussite étant croissante, j'ai proposé à Emmanuel Macron la création de 200 ou 250 orchestres répartis sur les 1 500 quartiers politiques de la ville que l'on compte aujourd'hui en France. Cela permettrait une évolution profonde au niveau national et n'empêcherait pas des initiatives comme les orchestres à l'école qui travaillent dans d'autres quartiers. Un tel chiffre pourrait paraître une utopie mais le côté volontariste du nouveau président de la république nous permet d'espérer. Car on constate qu'il y a déjà une conjonction des forces : un tiers des dépenses allouées aux orchestres, soit près de trois millions d'euros par an, sont prises en charge par la société civile. Si le président de la république porte lui-même le message, il amplifiera le mouvement. Et si je réussis à démontrer que des enfants issus de quartiers défavorisés sont aptes à relever des défis comme celui lancé par Démos, cela prouvera aux gens que la musique classique parle à tous.

L'ÉDUCATION MUSICALE, CHORALES ET ORCHESTRES DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES FRANÇAIS

À l'école puis au collège, l'éducation musicale est un enseignement obligatoire contribuant à la formation générale de tous les élèves. Parvenus au lycée, ceux-ci peuvent choisir de poursuivre leur formation musicale selon diverses formes et ambitions : enseignement facultatif - toutes séries -, enseignement de spécialité -série L -, série technologique technique de la musique et de la danse – TMD. A l'école puis au collège, les classes à horaires aménagés musicales (CHAM) proposent à des élèves motivés un parcours de formation musicale renforcée dans le domaine de la pratique vocale ou dans celui de la pratique instrumentale, parcours proposés conjointement avec les conservatoires partenaires des écoles et des établissements.

À ces enseignements obligatoires ou choisis s'ajoute une offre de *pratique musicale collective* dans le cadre des chorales et orchestres scolaires.

Implantées dans la plupart des écoles et collèges, les chorales scolaires accueillent sans prérequis tous les élèves qui souhaitent y participer afin de réaliser un ou plusieurs spectacles en fin d'année au terme d'un travail hebdomadaire soutenu conduit par les professeurs des écoles ou les professeurs d'éducation musicale en collège. Nombre de ces concerts, tous ouverts au public, associent des musiciens professionnels et des artistes relevant de divers domaines (danse, théâtre, mise en scène, etc.) ; ils sont donnés dans des salles spécialisées pour le spectacle vivant et profitent du soutien engagé des collectivités territoriales.

Les orchestres scolaires, s'ils existaient de longue date notamment dans le cadre des CHAM, se sont développés à l'école et au collège depuis la fin des années 2000.

Aujourd'hui le plus souvent portés par des classes constituées (par exemple un CM2, une 5^{ème}, etc.), ils reposent sur une collaboration étroite entre l'école ou le collège et le conservatoire partenaire. Lorsque celui-ci apporte les compétences indispensables à l'apprentissage instrumental, l'école ou le collège installent un cadre approprié pour soutenir des apprentissages exigeants. Les professeurs des écoles et les professeurs d'éducation musicale y jouent également un rôle essentiel dans la mesure où ils dirigent (parfois à l'école, le plus souvent au collège) l'ensemble instrumental mais surtout assurent la cohérence éducative et pédagogique d'un dispositif complexe. Par rapport aux CHAM instrumentales « historiques », ces *orchestres à l'école* inversent deux paradigmes fondamentaux : ils partent du plaisir de faire de la musique ensemble pour induire la nécessité des apprentissages techniques et la motivation pour les mener à bien ; ils accueillent les professeurs des conservatoires dans les murs de l'École permettant à beaucoup d'élèves de découvrir la pratique d'un instrument ce qu'ils n'auraient osé imaginer possible s'ils avaient dû pousser les portes d'un établissement spécialisé.

La globalité de ce dispositif éducatif (enseignements, CHAM, chorales, orchestres) confère au système éducatif français une originalité qui, pour être un capital précieux, doit aussi être sans cesse modernisée sinon développée dans la diversité de ses aspects. Contribuant avec les arts plastiques à la dimension artistique de la formation générale de tous les élèves, il construit aussi un rapport serein aux apprentissages, apprend la nécessité et les exigences du travail collectif, apporte l'expérience du plaisir de la musique vivante donnée à un public et partagé avec lui.





LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS MUSICAUX PARTAGEANT LES VALEURS DU FILM



DÉMOS - LA PHILHARMONIE DE PARIS

La Philharmonie de Paris est un lieu de vie dédié à la musique comprenant notamment un pôle éducatif ambitieux disposant de nombreux espaces de pratique collective. La Philharmonie de Paris s'engage fortement auprès des jeunes et des publics scolaires grâce à une offre pédagogique riche. En 2010, elle initie Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), un projet phare de démocratisation culturelle destiné à des enfants de 7 à 14 ans issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles. A ce jour, 30 orchestres Démos ont été créés sur l'ensemble du territoire français. Ce projet en plein développement a pour but d'enrichir le parcours éducatif des enfants, de favoriser la transmission du patrimoine classique et de contribuer à leur bonne insertion sociale.



ORCHESTRE À L'ÉCOLE

On compte aujourd'hui plus de 1200 orchestres à l'école en France, aussi bien en primaire qu'au collège. Chaque orchestre constitue un projet à la fois culturel, pédagogique et citoyen. Culturel, car ce dispositif innovant représente une opportunité unique de découvrir la pratique musicale pour de nombreux jeunes qui y ont difficilement accès. Pédagogique, car en leur permettant de progresser rapidement, il permet ainsi de gagner en confiance, il constitue une réponse aux difficultés scolaires des jeunes. Citoyen, car les élèves apprennent à travailler ensemble, à se respecter et à s'impliquer dans la vie de leur école et de leur commune. Depuis 2008, l'association Orchestre à l'École encourage et accompagne le développement de ce dispositif partout en France.



JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE

Depuis plus de 70 ans, les JM France œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes prioritairement issus de territoires éloignés ou moins favorisés. Chaque année, le réseau national des JM France, composé de 300 équipes locales et 1200 bénévoles, organise avec ses partenaires culturels 2000 spectacles, ateliers et événements, notamment sur le temps scolaire. Une expérience musicale forte, conviviale et de qualité, proposée à plus de 400 000 jeunes spectateurs dans toutes les esthétiques : classiques, traditionnelles et actuelles. La découverte du spectacle vivant est accompagnée d'outils pédagogiques dédiés et de temps de rencontre ou de pratique avec les artistes professionnels.



CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

La CMF représente le plus grand réseau de sociétés de pratique musicale collective en France. Agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, son rôle est de favoriser le développement et le rayonnement de la culture musicale, théâtrale et de la danse, par l'enseignement, la formation, la pratique, la création et la diffusion. Forts d'une organisation basée sur l'expérience et le savoir-faire, membres du bureau, administrateurs, équipe permanente et commissions techniques travaillent ensemble dans le but de conduire et de proposer des programmes culturels et artistiques de qualité. Afin de faire entendre la voix des associations musicales auprès des plus hautes instances, la CMF est également représentée et soutenue par de nombreuses institutions, aussi bien en France qu'à l'étranger.



Pour tout renseignement : cpasero@parenthesecinema.com

Document d'accompagnement initié par Parenthèse Cinéma. Photo : UGC Distribution. © 2017 • MIZAR FILMS • UGC IMAGES • FRANCE 2 CINÉMA

• LA CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS